

TABLE DES MATIÈRES

I Nom, formation, situation, limites, superficie.	3	IX Divisions administratives.	58
II Physiologie générale.	4	X Agriculture; productions.	41
III Cours d'eau.	11	XI Industrie, produits minéraux.	43
IV Climat.	24	XII Commerce, chemins de fer, routes.	46
V Curiosités naturelles.	26	XIII Dictionnaire des communes.	48
VI Histoire.	27		
VII Personnages célèbres.	34		
VIII Population, langue, culte, instruction publique.	56		

LISTE DES GRAVURES

1 Le Puy.	9
2 La vallée de l'Allier à Monistrol.	15
3 Saint-Michel d'Aiguilhe.	17
4 Ruines du château de Lavotte-sur-Loire.	23
5 Église Saint-Julien, à Brioude.	29
6 Le général La Fayette.	33
7 Chamalières.	31
8 Le Suc de Monac.	53
9 Cathédrale du Puy.	55
10 Cloître de la cathédrale du Puy.	57
11 Yssingaux.	63

CARTE DE FRANCE AU 100.000^e

Dressée par le Service vicinal.

Feuilles composant le département de la HAUTE-LOIRE

Les feuilles sont désignées par le nom de la localité la plus importante inscrit dans chaque rectangle.



Prix de chaque feuille. . . 80 cent. — Pliée et cartonnée. . . 1 fr. 50
Prix des 11 feuilles réunies dans une couverture. 8 fr. 60

En vente à la Librairie HACHETTE et C^{ie}.

Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleury, à Paris.

DÉPARTEMENT

DE LA

HAUTE-LOIRE

I. — Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département de la Haute-Loire doit son nom à sa situation sur le cours supérieur de la Loire, fleuve qui le traverse du sud-est au nord-est.

Il a été formé, en 1790 : 1^o de trois contrées de l'ancien **Languedoc**, le *Velay*, le *Vivarais*, le *Gévaudan*, qui ont fourni 137 communes et 291,688 hectares ; 2^o d'une fraction (8 communes, 20,400 hectares) du *Forez*, qui dépendait du **Lyonnais** ; 3^o de 119 communes (184,157 hectares) de la **Basse-Auvergne**. L'arrondissement du Puy a pris 76 communes au Velay, 14 au Gévaudan, 15 à la Basse-Auvergne et 11 au Vivarais ; celui d'Yssingaux, 55 au Velay et 8 au Forez. L'arrondissement de Brioude tout entier appartenait à l'Auvergne.

Situé dans la France centrale, sur la limite de la langue d'oc et de la langue d'oïl, il n'est séparé que par deux départements, le Puy-de-Dôme et l'Allier, de celui du Cher, qui occupe assez exactement le centre géométrique de notre pays. Deux départements aussi, l'Ardèche et le Gard, s'étendent entre ses limites et la mer Méditerranée. Cinq, — Puy-de-Dôme, Allier, Cher, Loiret et Seine-et-Oise, — le séparent de Paris. Le Puy, son chef-lieu, est à 566 kilomètres de cette ville par le chemin de fer, à 450 seulement à vol d'oiseau. Il est traversé, à quelques kilomètres au sud du Puy, par le